



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES ÉLECTIONS
Bureau des élections et des associations

Arrêté du 18 février 2015 fixant la liste des binômes de candidats et de leur remplaçant pour les élections départementales du 22 mars 2015 - 1^{er} tour de scrutin (rectificatif)

Rectificatif au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime n° 20 du 19 février 2015,

Canton de Barentin – Nom du remplaçant de M. Christophe Bouillon, au lieu de : « DUBUS Lukas », lire : « BLANPAIN Lukas ».

Pour le préfet, et par délégation,
le secrétaire général,

Eric MAIRE